

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 11 août 2010.

Section du dépôt légal

Vol. 16, no 1

3 février 2010

Prochaine rencontre du
conseil d'administration
17 mars 2010

Cette édition du bulletin du conseil d'administration de l'Agence fait état des points traités par le conseil lors de sa rencontre du 3 février 2010.

Bonne lecture!

Mise à jour du règlement interne du conseil d'administration

Le règlement interne qui encadre le fonctionnement du conseil d'administration a fait l'objet d'une mise à jour puisque sa dernière version remontait à 2002. Dans le cadre de cet exercice, deux nouveaux comités de travail ont été créés, soit le comité des allocations financières et immobilières du réseau et le comité de planification et d'évaluation des services. Ces comités s'ajoutent aux comités existants qui portent sur la vérification des finances, le comité de vigilance de la qualité des services, ainsi que le comité d'éthique, de déontologie et de gouvernance. Par le biais de ces comités de travail, les membres du conseil d'administration assurent une administration rigoureuse à l'Agence et du réseau de la santé et des services sociaux des Laurentides.

Élection et nomination des membres du conseil d'administration



Les membres du conseil d'administration ont procédé à l'élection annuelle des officiers du conseil. Ainsi, M. Jean Poitras a été réélu pour un deuxième mandat à titre de président. Mme Paule Fortier a également été réélue pour une seconde fois à titre de vice-présidente. Enfin, le président-directeur général de l'Agence des Laurentides, M. Marc Fortin, agit à titre de secrétaire.

De plus, les membres du conseil d'administration ont nommé les personnes suivantes au sein de différents comités de travail :

Mme Paule Fortier, Mme Monique Leroux, M. Jean Poitras - comité de vérification ;
Mme Manon Dinel, Mme France Pagé, M. Jean Poitras - comité d'éthique, de déontologie et de gouvernance ;
M. Gilles Biron, M. Jean-Marie Dubuc, Mme Monique Leroux - comité de vigilance de la qualité des services ;
M. André Aubert, M. Gilles Biron, Mme Johanne Mongeau - comité des allocations financières et immobilières du réseau ;
M. Jean-Marie Dubuc, Mme France Laframboise, Mme Monique Leroux, Dr Jean L. Thisdale - comité de planification et d'évaluation.

Répartition du budget de développement 2009-2010 du Programme de soutien aux organismes communautaires

La répartition d'une somme de 95 000 \$ entre sept organismes communautaires de la région des Laurentides a été adoptée. Ce montant est octroyé dans le cadre du budget de développement 2009-2010 du Plan d'accès pour les personnes ayant une déficience.

La méthode de répartition a été choisie de concert avec le Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL), en fonction d'un principe d'équité entre les organismes et selon une formule qui permet de prendre en considération à la fois la hauteur du budget de base requis d'un organisme et la distance à parcourir pour l'atteindre.

C'est également selon cette même logique que les sept organismes communautaires de la région les plus dans le besoin ont été retenus : le Centre de femmes Liber'elles, le Centre communautaire Ferme-Neuve, le Garde Manger des Pays-d'en-Haut/Partage Amitié, Nourri-Source Laurentides, 4 Korners Family Resource Center, le Comité d'aide alimentaire des Patriotes, et le Resto pop Thérèse-de-Blainville.

Présence d'un membre du C.A. au jury régional des Prix d'excellence 2009-2010

Mme Monique Leroux a été désignée afin de représenter le conseil d'administration de l'Agence des Laurentides au sein du jury régional des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2009-2010. Ce jury sera aussi composé d'un(e) directeur(trice) d'un établissement de la région, d'un(e) représentant(e) du Regroupement des organismes communautaires, et de la responsable régionale de la coordination des Prix d'excellence.

Chaque année, les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux permettent de reconnaître les réalisations les plus remarquables du réseau et de ses partenaires du milieu communautaire. Les établissements et organismes peuvent poser leur candidature jusqu'au 22 février 2010, après quoi le jury régional procédera à une évaluation des projets soumis.

Programme d'études en soins infirmiers à Sainte-Agathe-des-Monts

Les membres du conseil d'administration ont approuvé le protocole d'entente unissant le ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport, le Cégep de Saint-Jérôme, le CSSS des Sommets, l'Agence des Laurentides et d'autres partenaires dans le but d'offrir un programme d'études en soins infirmiers à Sainte-Agathe-des-Monts dès l'automne 2010, et ce, pour les cinq prochaines années. Ce programme permettra de former deux cohortes d'étudiants et, par conséquent, de répondre aux besoins de main-d'œuvre infirmière vécus dans la région de la MRC des Laurentides. Afin de soutenir ce projet, la ministre Michelle Courchesne a octroyé une subvention particulière de 183 500 \$ au Cégep de Saint-Jérôme.

Bilan des infections nosocomiales dans la région des Laurentides

Dr André Allard, directeur adjoint à la Direction de santé publique des Laurentides, a dressé le bilan de l'avancement des travaux dans le cadre du Plan d'action régional sur la prévention et le contrôle des infections nosocomiales 2007-2012. Depuis la mise en place des mesures comprises dans ce plan au sein des établissements de la région, le taux d'incidence des maladies nosocomiales a significativement diminué et se situe désormais dans la moyenne provinciale.

Prévisions budgétaires des établissements des Laurentides

Mme Chantal Huguerot, directrice des ressources financières à l'Agence des Laurentides, présentait aux membres du conseil la situation financière des établissements de santé et de services sociaux des Laurentides. En conformité avec la *Loi sur l'équilibre budgétaire du*

réseau public de la santé et des services sociaux, les établissements sont tenus de respecter l'équilibre budgétaire, ce qui est le cas pour la majorité des établissements de la région. L'Agence des Laurentides travaillera de concert avec les établissements prévoyant un déficit afin de déterminer avec eux des solutions qui leur permettront d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici la fin de l'année financière 2009-2010.

Calendrier des réunions du conseil d'administration

17 mars 2010

28 avril 2010

16 juin 2010

L'Info Éclair est publié par la Direction des communications de l'Agence de la santé
et des services sociaux des Laurentides

Textes : Myriam Sabourin
Graphisme et mise en page : Louise Dubois

[HAUT DE LA PAGE](#)